

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 20 août 2020

Date de convocation : 11 août 2020
Date d'affichage : 11 août 2020

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 27
Nombre de voix exprimé : 36

L'an deux mille vingt et le vingt août,

À dix-huit heures, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : TCHOBDRÉNOVITCH Robert, LOVISOLY Jean-François, JEAN Geneviève, NATTA Jacques, BRABANT Jean-Marc, MAUGAN-CURNIER Séverine, PARTAGE Michel, GOUIRAND Alain, MOURET Karine, RICHAUD Joëlle, ROBERT Jean-Louis, DE VILLEBONNE Alain, GARCIN Mylène, PANATTONI Josiane, RISBOURG Gregory, DUVAL Marc, GRANGE Valérie, MARGAILLAN Brigitte, SALERNO Nicolas, LE BOUC Nathalie, AUBOIS Pierre, BOREL Jean-Luc, DUMONTIER Rose-Marie, VITALE Bernadette, ROUZET Richard, SERRA Catherine, SIMOS Michel.

Procurations de : DE SABRAN PONTEVES Géraud donne procuration à GARCIN Mylène, BASTIE Emilie donne procuration à DUVAL Marc, JAUBERT Marc donne procuration à GRANGE Valérie, GUEYDON Alain donne procuration à JEAN Geneviève, BONNET François donne procuration à MARGAILLAN Brigitte, BRETTE Romain donne procuration à TCHOBDRÉNOVITCH Robert, DOMEIZEL Mariane donne procuration à BOREL Jean-Luc, LAROCHE Franck donne procuration à RICHAUD Joëlle, GIRAUDON Josiane donne procuration à ROBERT Jean-Louis.

Absents et excusés : EGG Philippe, MAUREL Eve, KHALIZOFF Samantha, DAUPHIN Anne-Marie, PAUMIER-LALLEMAND Béatrice,
Madame Josiane PANATTONI est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-041-A

Finances & Moyens Généraux

Création de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Rapporteur : Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1414-1 et suivants ainsi que L. 1411-5 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Vu le procès-verbal de l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres

Considérant ce qui suit :

L'article L. 1414-2 du code général des collectivités territoriales impose, pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens, que le titulaire soit choisi par une commission d'appel d'offres (CAO).

Cette commission est composée :

- Du Président de COTELUB, qui la préside ;
- De cinq membres titulaires, ainsi que de cinq membres suppléants

Les membres de la commission sont élus au scrutin proportionnel au plus fort reste.

Considérant la liste des candidatures déposées ;

Après dépouillement du scrutin et application de la représentation proportionnelle au plus fort reste

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- De créer une commission d'appel d'offres à titre permanent et pour la durée du mandat ;
- De proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres :
 - Michel PARTAGE
 - Jean-Louis ROBERT
 - Nicolas SALERNO
 - Alain GOUIRAND
 - Brigitte MARGAILLAN
- De proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :
 - Séverine MAUGAN-CURNIER
 - Geneviève JEAN
 - Catherine SERRA
 - Michel SIMOS
 - Karine MOURET
- De l'autoriser à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après avoir voté :

- **Crée** une commission d'appel d'offres à titre permanent et pour la durée du mandat ;
- **Proclame** les conseillers communautaires suivants élus membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres :
 - Michel PARTAGE
 - Jean-Louis ROBERT
 - Nicolas SALERNO
 - Alain GOUIRAND
 - Brigitte MARGAILLAN
- **Proclame** les conseillers communautaires suivants élus membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :
 - Séverine MAUGAN-CURNIER
 - Geneviève JEAN
 - Catherine SERRA
 - Michel SIMOS
 - Karine MOURET
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 36 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

